



Mairie
10, route de Chamonetiers
38142 Auris en Oisans
Tél. : 04.76.80.06.04
accueil@mairie-auris.fr

Facture d'eau



Chers administrés,

Vous avez été nombreux à nous contacter par mail, par téléphone, par courrier pour nous demander pourquoi vous avez reçu 2, voire 3 fois la facture d'eau.

Nous tenions à vous rassurer sur le fait qu'il n'y a qu'une seule facture d'eau à payer (par TIPI ou chèque à envoyer à la trésorerie et non à la commune). Les autres factures reçues, étant des copies envoyées par erreur par la trésorerie de la Mure.

Nous nous excusons au nom de nos collègues de la trésorerie de la Mure pour la gêne occasionnée.

Yves MOIROUX, Le Maire

